



N°12 Janvier 2011

Responsable de la publication : Anne-Marie LEPETIT  
Secrétaire adjoint : Philippe PESNELLE

# Le Jardin de l'Orchidée

## Sommaire

- p 1 Le mot du Président  
p 2, 3 et 4 Compte rendu de l'assemblée générale  
p 5 Bilan financier et budget prévisionnel  
p 6 et 7 Article inclus dans le bulletin municipal  
p 8, 9, 10 et 11 Le saule, l'arbre domestique  
p 12 Infos générales  
- projets 2011  
- le conseil d'administration  
- bulletin d'adhésion

Merci à Jacques,  
pour la réalisation de  
la carte de vœux d'Orchis.



Chers Adhérents,

En cette fin d'année,  
permettez-moi de vous présenter,  
pour vous et vos proches,  
tous mes vœux de bonheur et de réussite.  
Ce numéro du Jardin de l'Orchidée  
vous permet de mesurer  
la variété et la richesse de nos activités.

N'hésitez pas,  
si vous connaissez  
des personnes susceptibles d'être intéressées  
par notre association,  
à les inviter à nous rejoindre.  
Elles sont sûres d'être bien accueillies.

Bonne Année à tous et à toutes.

le Président  
**Thierry MARAIS**



Association jumelée avec le **D.C.V.**  
**Dorset Countryside Volunteers**

**ORCHIS**  
Siège social :  
Mairie

50550 SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

✉ [orchis50@hotmail.com](mailto:orchis50@hotmail.com)

[www.orchis-nature.com](http://www.orchis-nature.com)



Retrouvez notre édito sur le site  
[www.orchis-nature.com](http://www.orchis-nature.com)

## Compte rendu de l'assemblée générale du 20 novembre 2010

**Membres du CA présents** : Anne-Marie, Philippe, Albert, Sylvie, Marie-Claire, Thierry, Guy, Jean-François

**Absente du CA excusée** : Caro

**Élus présents** : Guy MONNIER (Président de la com-com et Maire de Morsalines), Jean-Pierre LEMYRE (Maire de Quettehou), Philippe LEBORGNE adjoint au Maire de Saint-Vaast), Henry DELAPLACE (adjoint au Maire de Montfarville)

**Élus excusés** : Jean-François LE GRAND (Président du Conseil Général de la Manche) Jean LEPETIT (Conseiller Général du canton de Quettehou et Maire de Saint-Vaast) Paul CAUHAPE (Maire de Montfarville)

Une quarantaine de personnes présentes. Thierry ouvre l'assemblée, le quorum étant atteint (23 adhérents présents et 7 ayant donné pouvoir)

Après le **mot d'accueil** du Président, nous visionnons le **compte rendu des activités** de l'année sous forme de diaporama. Chaque responsable de commission a pu intervenir au cours du défilement des images pour présenter l'action le concernant : Albert pour les berges de rivières, Philippe pour les nettoyages de plages, Marie-Claire pour les interventions dans les écoles, Guy en ce qui concerne la Chouetterie (les terrains appartenant au service des eaux), Anne-Marie pour les échanges avec le DCV.

Approbation du bilan moral à l'unanimité.

Le **compte rendu financier** est présenté par notre Trésorier Guy avec le support visuel du vidéoprojecteur. Approbation du bilan financier et du budget prévisionnel à l'unanimité.

Aucun candidat ne se présente au conseil d'administration. Caroline ayant fait part de sa décision de ne plus en faire partie puisqu'elle a déménagé et ne peut plus participer aux réunions mensuelles, **le tiers sortant se représentant est réélu** : le **CA** se compose maintenant de 8 membres au lieu de 9 : **Sylvie CANALE, Jean-François CLAUDE, Guy GEFFROY, Albert JEANNE, Marie-Claire LE GAL, Anne-Marie LEPETIT, Philippe PESNELLE et Thierry MARAIS.**



**réélu** : le **CA** se compose maintenant de 8 membres au lieu de 9 : **Sylvie CANALE, Jean-François CLAUDE, Guy GEFFROY, Albert JEANNE, Marie-Claire LE GAL, Anne-Marie LEPETIT, Philippe PESNELLE et Thierry MARAIS.**

↳ Intervention de Jacques RAMOND, parrain de plage sur le rivage entre Dranguet et la Pointe de Saire à Réville. Son épouse et lui y ont fait 28 passages cette année, ont ramassé 600 kg de déchets. La majeure partie (80 %) de ces déchets étant des élastiques d'ostréiculteurs amenés par les vents d'Est. (Rappel de son bilan de l'an dernier : 900 kg de déchets ramassés entre février et novembre NDLR). Il a constaté une amélioration : moins de déchets de pique-niques.

- Albert JEANNE intervient pour dire qu'à contrario les cours d'eau sont de moins en moins respectés. On y trouve maintenant de plus en plus de sacs de déchets ménagers, jusqu'à des sacs de 100 litres !

- Demande de plusieurs personnes aux maires : mettre davantage de poubelles à disposition sur les plages. Réponse de Guy MONNIER : les containers mis à disposition à Morsalines ne sont pas utilisés à bon escient.

Philippe PESNELLE souligne qu'il serait souhaitable que les collectivités, lorsqu'elles ont disposé des poubelles pour les usagers (par ex. à proximité des plages), s'assurent qu'elles soient relevées à un rythme qui correspond à leur remplissage.

↳ Une nouvelle marraine de plage : **Sylvie DELAPLACE**, plage de la mare à Montfarville.

Rappel des autres parrains : **M. et Mme RAMOND**, de Dranguet à la Pointe de Jonville (école de voile), **Alain PERROT**, la Hougue, **Philippe PESNELLE**, Pointe de la Masse à Gatteville, **Mme RONSSE**, parcours de santé derrière le camping de Saint-Vaast, **Anne-Marie LE GRAND** la Redoute à Morsalines.

Philippe PESNELLE remercie chaleureusement ces parrains et marraines.

↳ Question au sujet des plantes invasives les « griffes de belle-mère » (de sorcière) que l'on voit de plus en plus sur les rivages. Thierry répond qu'il faut veiller à les maîtriser, tout comme les herbes de la pampa, la renouée du Japon et autres. Elles risquent de détruire la biodiversité.

↳ Choix de la date du prochain WE dans le Dorset :

Propositions : le WE de Pâques du samedi 23 avril au lundi 25. WE du 1<sup>er</sup> mai du vendredi 29 avril au dimanche 1<sup>er</sup> mai ou du samedi 30 avril au lundi 2 mai, ou WE du 8 mai du vendredi 6 au dimanche 8. La date obtenant le plus de succès est celle du WE de Pâques.

↳ Dans les prochains éditos : après l'article sur la renouée, Philippe propose un article sur les abeilles (en interviewant François CATHALA membre d'Orchis apiculteur) et Thierry sur la phytoépuration.

#### ↳ Projets pour le prochain semestre

Janvier 2011	Nettoyage du littoral et galette des rois
Février	Plessage à la Chouetterie
Mars	Nettoyage de plage
Avril ou mai	Dans le Dorset
Avril ou mai	Chemin à rouvrir entre Quettehou et Saint-Vaast
Juin	Le Vaupreux

Thierry donne **la parole aux élus** :

➤ **M. Philippe LEBORGNE** félicite Orchis pour le travail effectué, la bonne marche de l'association, les nettoyages de plages, les interventions auprès des écoles, le jumelage avec le DCV.

➤ **M. Jean-Pierre LEMYRE** félicite Orchis pour le travail effectué. Il exprime sa surprise au sujet du garde ONEMA qui a permis de défricher les berges du Vaupreux alors qu'il est très pointilleux quant au nettoyage de berges du Vaupreux entre Netto et La Demeure du Perron. Il propose à Orchis de travailler sur le GR 223 entre Quettehou et Saint-Vaast avec les employés communaux qui pourraient participer. Intervention de Brigitte et François CATHALA qui demandent pourquoi ne pas organiser un chantier de réinsertion et/ou faire appel aux associations de randonneurs (concernées par les chemins) ou à un club de gymnastique volontaire (comme propose en écho Claude MORIN), pour donner un coup de main tout comme les pêcheurs à la ligne donnent un coup de main quand on travaille sur une rivière. Idée à retenir, qui devrait faire son chemin et remonter jusqu'aux associations susmentionnées.

➤ **M. Guy MONNIER** intervient sur le réchauffement climatique, la protection de l'environnement et le développement durable. « **En conclusion, l'association Orchis travaille dans le bon sens, on la remercie pour toutes les actions qu'elle a menées pour le bien être de nos habitants.** »

La réunion se termine par le verre de l'amitié, le visionnage des films préparés par Yves sur les plantations à la Chouetterie avec les enfants et le WE du Vaupreux avec le DCV... le tout suivi d'un repas convivial dans la salle des fêtes mise à notre disposition par la municipalité de Saint-Vaast que nous remercions vivement.



**Intervention de Monsieur MONNIER  
à l'assemblée générale du 20 novembre 2010**

Au sein du syndicat mixte du Cotentin, je suis l'élu référent du plan climat.

Je vous remercie M. le Président de me permettre d'aborder certains sujets sur lesquels il me semble indispensable de communiquer.

**La maîtrise des émissions à effet de serre** est un enjeu capital pour le développement économique durable. **Le respect de l'environnement** n'est pas une contrainte, mais une opportunité de développement. Je pense qu'il faut mettre fin à la dégradation de l'environnement et construire un avenir où l'homme vivrait en harmonie avec la nature afin de laisser aux générations suivantes une planète vivante.

Pour changer certaines choses, quelles actions faudrait-il mener (sachant que l'association en a déjà mené et qu'elle a la volonté de continuer) ?

**Le réchauffement climatique** est à l'origine de nombreuses catastrophes, il nécessite une diminution de toute urgence et de manière drastique des émissions de CO<sub>2</sub>.

**De nombreuses pollutions chimiques** causées par l'homme détruisent la faune, la flore et mettent en danger l'espèce humaine par leur toxicité et leur persistante.

Concernant **le développement durable**, la diminution des ressources naturelles de la planète nécessite une remise en question de notre mode de vie.

La diversité des Territoires d'Outre-mer est une richesse extrêmement rare. Leur protection est un enjeu crucial.

Véritables poumons de la planète, **les forêts** sont pourtant en train de disparaître sous la menace du commerce illégal du bois.

Indispensable à la vie, **l'eau douce** est aussi une ressource rare que nous devons apprendre à mieux gérer et à ne plus polluer.

Pour survivre, les communautés côtières dépendent de la générosité de la mer et des océans. Mais la surexploitation de leurs ressources menace leurs richesses.

En épuisant et anéantissant les ressources de la terre, l'agriculture actuelle met en danger la survie de l'homme.

J'espère ne pas vous faire peur en vous présentant tous ces thèmes sur lesquels il faudrait réfléchir et communiquer.

En conclusion, l'association Orchis travaille dans le bon sens ; je la remercie pour toutes les actions qu'elle a menées pour le bien être de nos habitants.

Je vous remercie de votre écoute.

**Guy MONNIER, Président de la com-com du Val de Saire**

Compte administratif 2009/2010		1er septembre 2009 - 31 août 2010	
DÉPENSES		RECETTES	
<b>Exploitation / secrétariat/Consommables</b>		<b>Adhésions:</b>	734,00 €
Timbres	101,20 €	<b>Subventions:</b>	
Photocopies	22,00 €	Quettehou 2009	100,00 €
Papeterie+ cartouches	79,79 €	Montfarville	50,00 €
Librairie	15,00 €	Aumeville Lestre	20,00 €
Consommables	71,54 €	Gatteville	35,00 €
Site Internet	40,51 €	Réville	50,00 €
Gestion bancaire internet	36,00 €	Morsalines	30,00 €
		Valcanville	75,00 €
<b>Assurances:</b>	251,60 €	Quettehou 2010	100,00 €
<b>Relations avec le DCV</b>			
Septembre 2009 (Marina/Marité/Dalhia)	764,13 €	Mai 2010 (ferry)	360,00 €
Mai 2010 (ferry)	360,00 €		
<b>Achat de matériel</b>	379,26 €	Fonds propres livret (ordinateur)	814,00 €
Achat ordinateur	814,00 €		
<b>Projet à la CHOUETTERIE</b>	765,74 €		
		Assurance CM	110,96 €
AG repas novembre 2009	410,44 €	AG	240,00 €
		Dons	325,90 €
<b>Total</b>	<b>4 321,05 €</b>	<b>Total</b>	<b>3 044,86 €</b>

### Budget prévisionnel 2010/2011

Dépenses		Recettes	
Secrétariat/exploitation	400,00 €	Adhésions	700,00 €
Assurances	260,00 €	Subventions (collectivités)	500,00 €
DCV échange septembre 2010	800,00 €	DCV Participation Mouche de Saire	400,00 €
DCV Printemps 2011	500,00 €	DCV Printemps 2011	450,00 €
Matériel investissement	400,00 €		
Goûters chantiers	250,00 €	Dons	100,00 €
AG Repas	450,00 €	AG Repas	300,00 €
Projets à définir		Dossier CG à monter	
		Fonds propres livret	610,00 €
<b>Total</b>	<b>3 060,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>3 060,00 €</b>



Association jumelée avec le **D.C.V.**  
**Dorset Countryside Volunteers**  
**ORCHIS**  
Siège social : Mairie  
50550 SAINT-VAAST-LA-HOUGUE  
✉ : [orchis50@hotmail.com](mailto:orchis50@hotmail.com)  
☎ : 02 33 54 63 95  
[www.orchis-nature.com](http://www.orchis-nature.com)



## 1- Deux restaurations de berges de rivières

**19 juin à La Pernelle** Nettoyage des **berges de la Saire** avec « La Mouche de Saire »

18 personnes (dont deux enfants), ont travaillé sur le site de l'ancien moulin de La Pernelle, au niveau du « parking des pêcheurs ». Les tâches ont été réparties.

- Pour les membres d'Orchis : débroussailler le parking, faucher l'herbe sur la berge en laissant environ 50 cm de végétation afin de procurer un peu d'ombre aux poissons et masquer le pêcheur.

- Pour les membres de « La Mouche de Saire », équipés de cuissardes, nettoyage du cours d'eau : ils ont ainsi retiré des plaques de tôle et troncs d'arbres morts qui l'obstruaient. Une heure et demie a suffi à ces bénévoles pour remplir leur tâche. Le « chantier » s'est terminé comme de coutume par un goûter.

**18 septembre à Quettehou** : Trois associations réunies pour le nettoyage de l'**embouchure et du lit du Vaupreux** au moulin du Dick. Orchis recevait 6 membres du DCV afin de participer à un chantier en partenariat et au profit de l'association des pêcheurs à la ligne « La Mouche de Saire ». Plus de 30 personnes (6 membres du DCV, 11 membres de « La Mouche de Saire » et 15 membres d'Orchis) ont travaillé de 10h à 16h sur le site du Moulin du Dick à Quettehou afin de réhabiliter le cours d'eau « Le Vaupreux ». Les bénévoles étaient répartis par les présidents Albert Jeanne et Thierry Marais, en trois équipes : l'une avait pour tâche de dégager l'embouchure et restaurer les rives en remplaçant les pierres de part et d'autre du cours d'eau, la deuxième devait élaguer au-dessus du cours d'eau du petit pont à un méandre situé environ 50 m plus loin tandis que la troisième équipe s'occupait de dégager plus en amont. Les pêcheurs, mieux équipés pour pénétrer dans le Vaupreux, taillaient les branches ou sortaient de l'eau des souches que les membres d'Orchis ou du DCV conduisaient vers le broyeur. Les petits déchets ont quant à eux été brûlés en fin de journée. Le chantier était supervisé par un garde ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques). Le but de la journée était de redonner de la lumière au cours d'eau, de favoriser la circulation de l'eau, sans enlever trop de végétation. Le Vaupreux devrait reprendre un peu de courant grâce à cette action, et la vase qui en encombrait de plus en plus le lit, devrait être dégagée naturellement grâce à la force de l'eau.

3 sacs de 100 litres de déchets résultant des activités humaines (principalement des bouteilles en verre ou en plastique et des élastiques d'ostréiculteurs) ont été collectés.

## 2- Deux nettoyages du littoral

**Vendredi 24 septembre à Barfleur** avec 132 élèves de l'école Sainte Marie-Madeleine dans le cadre de l'**opération "Nettoyons la nature"** des établissements Leclerc. Trois membres d'Orchis étaient intervenus dans les classes le lundi précédent pour informer les enfants sur l'importance de la collecte des déchets dans **le respect des laines de mer** (qui sont un milieu de vie) et en protégeant de ce fait **l'écosystème**. Chaque classe était accompagnée de son enseignant, d'un membre d'Orchis et de plusieurs parents.

**Estimation des déchets ramassés** : 300 kg de déchets de toutes sortes, principalement du plastique et du verre, quelques morceaux de ferraille, du fil barbelé...

**Samedi 06 novembre 2010 à Tatihou**, nettoyage des plages et de la réserve ornithologique  
32 participants au nettoyage des plages et de la vasière dont le médiateur environnement de Tatihou, trois membres du GONm (**G**roupe **O**rnithologique **N**ormand) et deux membres du DCV (dont l'ancien Président venu spécialement du Dorset pour participer à cette action). 2 heures de travail : 6 m<sup>3</sup> de déchets récoltés. Il s'agit principalement de déchets dus aux activités des professionnels de la mer : poches et élastiques d'ostréiculteurs, filets et casiers de pêcheurs, boîtes en polystyrène, ainsi que de fil à pêche de pêcheurs amateurs. Peu de bidons en plastique, de déchets de pique-nique...

**Constat** : évolution positive du respect de la mer et de la nature en général. Les déchets récoltés sont majoritairement dus aux intempéries plutôt qu'à un non-respect de la nature. Merci à tous les participants.

*Article inclus dans les bulletins municipaux (Quettehou et Saint-Vaast)*

**Deux « gâteaux » appréciés lors du WE de septembre avec le DCV**

**Une entrée**



**Cake au saumon et aux poireaux**

*Pour 4 personnes Préparation 15 mn, cuisson 45 mn*

**3 œufs**

**150g de farine**

**1 paquet de levure chimique**

**10 cl d'huile**

**12,5 cl de lait**

**100 g de gruyère râpé**

**1 filet de saumon frais de 200g (sans peau ni arêtes)**

**2 blancs de poireaux émincés**

**1 noix de beurre demi-sel**

**Sel poivre**

1. Préchauffer le four à 180°C (th 6)
2. Faire revenir les blancs de poireaux dans une poêle avec du beurre. Découper le saumon en morceaux et le faire revenir 5 mn avec les poireaux. Saler poivrer.
3. Dans un saladier, fouetter les œufs, la farine et la levure.  
Incorporer le mélange saumon/poireaux et le reste des ingrédients.
4. Verser le tout dans un moule non graissé et cuire au four 45 mn.

**Un dessert**



**Tarte à la rhubarbe (au flan)**

*Préparation : 20 mn cuisson : 30 à 35 mn*

**Pâte brisée (250g de farine, 125 g de beurre, sucre, eau, sel)**

**Rhubarbe : 800 g**

**Flan : 2 œufs, 125 g de sucre, 125 g de crème fraîche**

1. Couper la rhubarbe en petits morceaux de 1 à 1,5 cm de long. Mettre dans une jatte, couvrir avec un peu de sucre, laisser macérer pendant environ 1h afin que la rhubarbe rende du jus.
2. Étendre la pâte brisée sur le moule beurré et fariné, la piquer, disposer les morceaux de rhubarbe bien égouttés.
3. Mettre à four chaud et cuire 20 mn environ.
4. Pendant ce temps, préparer le flan : dans un bol, battre les œufs avec le sucre puis ajouter la crème fraîche. Le mélange devient mousseux et épais.
5. Retirer la tarte du four, verser le flan sur la rhubarbe.
6. Remettre à cuire 10 à 15 mn jusqu'à ce que la tarte soit bien dorée.

## Le saule, l'arbre domestique !



Modeste arbuste à la bonne nature, il éclaircit nos haies. On a oublié qui l'a planté. Lorsque notre œil s'attarde sur une tache jaune orangée au cœur d'un bosquet, on s'aperçoit qu'il est presque le seul au cœur de l'hiver à oser une couleur chaleureuse, c'est le saule...

À l'instar des animaux domestiques, il est le compagnon de l'homme dans ses travaux, c'est un « arbuste domestique » dont on trouve (trouvait plutôt) l'application à chaque instant.

Véritablement écologique, il se plie à la volonté de l'homme. Il a précédé le plastique dans beaucoup d'usages, sans avoir son pouvoir destructeur et polluant.

Il peut durer dans le temps (plusieurs décennies), finir dans la cheminée ou en tas dans le coin du jardin où il va abriter patiemment les petits animaux gobeurs d'insectes. Oublié souvent, victime de l'ingratitude de l'homme, il mérite ces quelques lignes.



Il est partout dans notre Cotentin. Sur la côte Ouest, vers Pirou ou Créances, il n'est guère de champ qui n'ait son saule, à usage agricole. Ici, dans le Val de Saire, les pêcheurs recherchaient les grosses branches servant d'armature à leurs nasses à crabes. Plus encore, dans le cœur du département, dans cet espace isolé qui se trouve entre Carentan et Saint-Lô, au-dessus des marais inondés l'hiver, on trouve le Pays de l'Osier...le pays de Lozon.

Ici les maisons sont massives. Leur forme trapue est presque montagnarde. Le matériau de construction le plus fréquent - la terre, si peu coûteuse - a donné des habitudes aux gens du pays. On est habitué ici aux grands volumes, aux pièces hautes de plafond. C'est le cas du magasin de « LEHODEY VANIBOIS », à REMILLY SUR LOZON. Là, dans le jardin pédagogique, dans le magasin, dans le musée de l'osier, on va à la découverte du « seul produit naturel dont la transformation n'exige aucun produit chimique » : l'OSIER.

Je suis venu m'informer sur la façon de procéder pour planter une haie de saules. Mais je repartirai avec ma hotte bien remplie de renseignements sur l'OSIER et le SAULE, solidement tressée par Olivier LEHODEY qui, avec son frère Patrick, « tient » les rênes de LEHODEY VANIBOIS. Cette société se partage entre vannerie et menuiserie, et comprend 16 salariés.

En béotien, je démarre sur les chapeaux de roue avec mes questions, mais Olivier LEHODEY s'y attend visiblement. Ce sujet apparemment commun, voire trivial, est au contraire très riche, et mal connu de beaucoup.

**La différence entre saule et osier ?** Le saule est l'arbuste, l'osier le sous produit que l'on va confier au vannier. Il reste 150 vanniers en France, là où 40 000 personnes vivaient de la vannerie au début du siècle dernier. Le mot vannerie vient de « van », cet ustensile fabriqué en osier qui servait, dans un courant d'air, à séparer le grain de l'ivraie. Un travail très fatigant, confié souvent aux femmes, qui se disaient donc « vannées » à la fin de la journée...

**Et ces saules têtards, dont les branches anarchiques se dressent vers le ciel sur un tronc crevassé, en bordure des marais ?** C'est une méthode de culture. L'osiericulture moderne préfère la bouture au ras du sol. Coupé au niveau du sol, l'osier va faire une touffe, un bouquet de jets, de 2,5 m de haut, et jusqu'à 4 mètres si l'on laisse la plante tranquille. Des rangées de boutures hautes de 25 cm, distantes de 15 cm les unes des autres sur des rangs éloignés de 80 cm, voilà l'apparence d'une parcelle à la plantation. Au fil des ans, ces boutures vont faire des touffes. La récolte a lieu entre novembre et mars. Une barre de coupe traînée par un tracteur fauche les brins tous les ans, et ceux-ci sont envoyés au vanneur qui va faire paniers, corbeilles, comme nos ancêtres le faisaient. Le saule aime les terres profondes des vallées fraîches, et non humides à l'excès. Ce sont plutôt des plantes de soleil et de lumière. L'importance de la charge en main d'œuvre de cette culture fait qu'aujourd'hui les LEHODEY font venir leur osier d'ESPAGNE ou du CHILI. Les oseraies locales sont pédagogiques, ou décoratives (il existe 80 sortes de saules en France dont 20 seulement sont utilisées en vannerie : les autres restent souvent attractives par la couleur de leur écorce, leur particularité, ainsi le saule pleureur). À REMILLY, la municipalité a installé, en bordure d'étang, une oseraie décorative, très colorée, que je vous invite à visiter.



Photo : musée de la vannerie

Le saule têtard, dans sa solitude hivernale, a toujours dressé sa silhouette dans notre pays. Au coin de la barrière, penché sur le ruisseau, il ouvrait la perspective sur le champ, et offrait un choix irrégulier de branches, ce qui suffisait à l'agriculteur dont les besoins étaient divers. Liens, cerclages de tonneaux, armatures...Autrefois on appelait cela du « bâton ».

L'ancêtre des LEHODEY, au XIX siècle tenait une mercerie au petit village de REMILLY. Il vendait boutons, tissus et autres articles d'agrément aux paysans impécunieux qui prirent l'habitude de le payer en paniers fabriqués l'hiver au coin du feu. Le mercier ingénieur

décida alors d'acquérir une charrette qui, croulant sous ces paniers, alla les porter aux marchands de beurre et autres laiteries, nombreuses dans la région, de Carentan à Isigny sur mer, Le pays de l'osier s'était marié avec le pays du beurre.

Plus tard, il réussit à développer sa clientèle : il fournit l'Armée en pannetons, l'industrie automobile naissante équipe ses véhicules avec ses malles d'osier, les boulangeries lui demandent des paniers à pain, le boucher des paniers à viande protégés par une toile écrue, etc.

Nourrie de ces traditions, la vannerie moderne a conservé trois façons de traiter l'osier :

1) **Gardé avec son écorce, c'est l'osier brut mis à sécher.** Coupé entre novembre et mars, il faudra le faire tremper 8 jours dans l'eau avant de le « travailler » car sa peau, durcie par le séchage, rendue imperméable, l'a rendu cassant. Son usage : paniers de jardin, chemisage de bombonnes, tontines, (formes pyramidales servant de support aux plantes grimpanes)

2) **Le plus employé est l'osier blanc naturel.** Le vannier « tire » les brassées d'osier en hauteur, ce qui permet de trier les brins en fonction de leur taille. On met ensuite ces bottes à tremper dans l'eau jusqu'en mai. Alors apparaissent des petites feuilles, qui signalent la montée d'une sève glissante entre écorce et bois. L'osier peut donc être

pelé très facilement avec un « peloir » en **V**. On obtient de cette façon l'osier blanc naturel, qui sera utilisé pour des usages multiples.

3) **Le « BUFF »**. Dans les pays de l'Est on ne connaissait autrefois que l'osier bouilli. Quand l'osier est coupé, on le fait bouillir. L'écorce s'en va, mais elle laisse son tanin, ce qui fait que l'osier prend une couleur brun-rouge. On appelle : « BUFF », cet osier à la couleur si chaude. Le « BUFF » convient à tous les usages d'intérieur : paniers, mais aussi meubles.



C'est l'esthétique qui va guider le choix. La vannerie est une démarche créative qui va demander au vannier de faire des choix de couleurs, de formes, d'usage, de destination.



On a vu que l'osier est apte à proposer une solution à la plupart des problèmes domestiques (il ne faut pas hésiter à le mettre à l'extérieur, car son principal ennemi est le séchage) ... Il participe toujours à équiper la maison, à côté de la poterie et d'autres matériaux plus « modernes ». Mais on le recherche maintenant pour un usage plus récent, du moins en apparence : les clôtures et les éléments décoratifs de jardin (voir plus haut le passage sur les « tontines »...

### **Fabriquer une clôture en saule dans son jardin.**

Le saule se prête aisément à la constitution d'une clôture dans son jardin qui répondra facilement à l'usage qu'on lui destine...brise-vent, séparation formelle, salon de lecture...Comme pour tous les ustensiles qui sont déclinés dans cette matière, le saule est là encore le domaine de l'et cætera !

#### **Recette pour faire une belle clôture !**

En mars, faites une tranchée de la longueur que vous souhaitez. Amendez cette terre (allégez-la éventuellement avec du sable). Prenez des brins de saules qui viennent d'être coupés, d'une hauteur de 2 m 40. On peut tremper la coupe en biseau dans une solution d'hormone de bouturage mais ce n'est pas obligatoire.



Plantez ces brins, inclinés en terre, tous les 20 cm.

Repartez dans l'autre sens, tous les 10 cm, avec une autre série de brins. Passez devant-derrrière le brin voisin, afin de « tresser » votre haie. (Vous aurez donc un brin tous les 10 cm, une fois dans un sens, une fois dans l'autre.)

Attachez le sommet de ces brins à un fil de fer tendu entre deux piquets plantés aux extrémités. Si la haie est longue, peut être vous faudra-t-il mettre des piquets intercalaires !

Il vous faudra sans doute tailler cette haie tous les ans, mais cela vous fera de nombreuses branches pour marquer les semis de votre potager !



Il est possible de marier les sortes de saules, mais la mortalité est plus grande. Pour pallier à cela, on conseille, même quand les saules sont d'une même espèce, de doubler voire tripler les brins. La matière première de cette haie n'est pas onéreuse, il ne s'agit pas de lésiner.

Au bout de quelques années, votre haie sera solidement soudée.

J'ai dit plus haut que LEHODEY VANIBOIS ne cultive pas l'osier. Je dois compléter cette information en précisant que leur chef d'atelier le fait de son côté à titre personnel. L'entreprise est donc à même de répondre à votre demande éventuelle et se fera un plaisir de vous conseiller. Malheureusement la sécheresse du printemps 2010 n'a pas permis une pousse suffisante, ce qui fait qu'au printemps 2011, il est difficile de se procurer des jets d'une hauteur suffisante : 2 m 40.

La visite de la partie muséographique de l'atelier LEHODEY-VANIBOIS, collection curieuse et variée des productions du passé, complète agréablement la partie exposition du magasin où l'on voit la diversité de l'offre actuelle de l'entreprise. Un petit coup d'œil sur le site vanibois.fr donne une idée de leur activité. À noter aussi, pour ceux qui fréquentent « AUCHAN » à LA GLACERIE, que les sujets installés sur le rond point André MALRAUX (Chevaux, personnages divers... sont imaginés et réalisés par LEHODEY VANIBOIS.

Merci donc à Olivier LEHODEY et à l'entreprise LEHODEY VANIBOIS pour leur accueil, et longue vie à l'**OSIER : « seul produit naturel dont la transformation n'exige aucun produit chimique »**, comme Olivier LEHODEY aime à le souligner.

**Philippe PESNELLE**

#### **Contacts :**

##### **Vanibois.fr**

LEHODEY VANIBOIS

Les Amis de l'Osier Remilly sur Lozon, (Président Christian SAUVAGE)

La Maison du Parc St Côme du Mont

☎ 02 33 56 21 01

☎ 02 33 71 65 30

À noter que des visites guidées sont possibles sur réservation dès 10 personnes chez LEHODEY VANIBOIS

15 janvier 2011	Nettoyage du littoral à Saint-Vaast, sur la route de la Hougue, avec galette des rois
Février	Plessage de haie à la Chouetterie à Quettehou
Mars	Nettoyage du littoral
Avril	Chantier dans le Dorset avec le DCV
Mai	Réhabilitation du GR 223 entre Quettehou et Saint-Vaast en partenariat avec Les Marcheurs de la Sinope
Juin	Entretien des berges du Vaupreux en partenariat avec les pêcheurs à la ligne de la Mouche de Saire

<p style="text-align: center;"><b>Composition du conseil d'administration</b></p> <p style="text-align: center;">8 membres</p> <p><b>Le bureau :</b>  <b>Président : Thierry MARAIS</b>  <b>Trésorier : Guy GEFFROY</b>  <b>adjoint : Philippe PESNELLE</b>  <b>Secrétaire : Anne-Marie LEPETIT</b>  <b>adjoint : Philippe PESNELLE</b></p> <p><b>Les autres membres :</b>  <b>Sylvie CANALE, Jean-François CLAUDE,</b>  <b>Albert JEANNE, Marie-Claire LE GAL</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Les commissions :</b></p> <p><b>Reboisement :</b> Thierry MARAIS  <b>Réouverture + entretien de sentiers pédestres :</b> Thierry Marais  <b>Nettoyage des plages :</b> Philippe PESNELLE  <b>Développement durable :</b> Jean-François CLAUDE  <b>Aménagement des berges de rivières :</b> Albert JEANNE  <b>Relations avec les écoles :</b> Marie-Claire LE GAL  <b>Relations avec le DCV :</b> Anne-Marie LEPETIT</p> <p>Vous pouvez aider les responsables des commissions en mettant des affiches quelques jours avant une action, les pancartes et la banderole le matin du chantier, vous occupant du goûter, rédigeant un compte rendu, prenant des photos...</p>
--	--



## BULLETIN D'ADHÉSION **ORCHIS**

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

.....Courriel.....

Je souhaite adhérer à l'association **ORCHIS** et je verse une cotisation annuelle  
de ... 16 € par adulte ... 23 € par couple ... 10 € pour étudiants et scolaires (jusqu'à 25 ans)  
Je règle par chèque à l'ordre d'**ORCHIS** auprès de la secrétaire, Anne-Marie LEPETIT  
109 rue Maréchal Foch  
50550 Saint-Vaast-la-Hougue

À.....le.....